



AVIS sur la situation alimentaire et nutritionnelle dans un contexte d'insécurité civile et d'inflation persistante au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Concertation technique du **DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)**

Tenue du 10 au 11 juin 2025 en ligne, la réunion restreinte du dispositif régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (PREGEC) au Sahel, en Afrique de l'Ouest et au Cameroun a évalué la situation alimentaire et nutritionnelle à l'entrée de la période de soudure ainsi que le démarrage de la campagne agropastorale 2025-2026 et a relevé les conclusions suivantes :

1. Situation des marchés

À l'entrée de la période de soudure dans la majorité des pays du Sahel et de l'Afrique d'Ouest, le fonctionnement des marchés agricoles est marqué par la diminution saisonnière de la disponibilité des céréales locales et une augmentation de la demande globale des ménages ruraux. Dans les zones en proie à l'insécurité civile (Liptako Gourma, bassin du Lac Tchad, etc.) les approvisionnements demeurent relativement plus faibles et la mise en place de convois sécurisés s'avère souvent indispensable.

Les prix des principales céréales de base continuent d'augmenter par rapport à la moyenne des cinq dernières années dans la plupart des pays de la région. Cette hausse est estimée à environ 21 % pour le riz importé et 42 % pour le maïs. Les augmentations sont particulièrement marquées, au Nigeria (+200 %), au Ghana (+ 100 %), et en Sierra Leone (+62%) ainsi que dans les zones affectées par l'insécurité civile, où l'approvisionnement est plus difficile, notamment dans la région Est du Burkina Faso. Les pressions inflationnistes persistantes au Ghana, au Nigeria, et dans une moindre mesure en Sierra Leone, au Libéria et en Gambie, constituent des facteurs clés expliquant ces fortes variations de prix.

Les prix des animaux restent en légère hausse par rapport à la moyenne. Toutefois, les termes de l'échange bétail/céréales demeurent défavorables aux éleveurs, en raison de la flambée des prix des céréales. Sur les marchés internationaux, les prix des produits alimentaires sont légèrement en baisse sous l'effet du recul des prix mondiaux à l'exportation de toutes les céréales (excepté les prix du riz), des huiles végétales et du sucre.

En revanche, les prix à l'exportation du lait et de la viande sont en hausse. Il convient de noter que la hausse du prix du riz qui est l'une des céréales les plus importées dans la région met plus la pression sur les prix déjà élevés de ces produits importés. Par ailleurs, il est important de souligner que la baisse des prix de produits alimentaires au niveau international n'entraîne pas nécessairement une diminution des prix des denrées importées au niveau de la région, du fait notamment des facteurs logistiques, des coûts de manutention et d'autres contraintes spécifiques aux marchés régionaux.

Organisée par le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel avec l'appui de ses partenaires, la réunion du PREGEC de juin, a lancé la campagne agro-pastorale 2025-2026. Elle a également examiné les prévisions des caractéristiques agro-hydro-climatiques de la saison des pluies et préparé le suivi de son déroulement.

2. Situation alimentaire et nutritionnelle : résultats du Cadre Harmonisé (CH) et les mesures d'atténuation

En ce début de période de soudure (juin-août), la situation alimentaire et nutritionnelle demeure préoccupante. Selon les dernières analyses du Cadre Harmonisé (CH), environ 49,4 millions de personnes sont en situation de crise alimentaire ou pire (Phase 3 du CH ou plus) dans 15 pays du Sahel, d'Afrique de l'Ouest et au Cameroun. La situation des personnes déplacées reste également alarmante, notamment au Tchad, au Nigeria et en Mauritanie, où près de 651 000 personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire sévère (Phase 3 du CH ou plus). L'insécurité civile persistante au Soudan, dans le bassin du lac Tchad, au Liptako-Gourma, dans le nord-ouest du Nigeria et les régions anglophones du Cameroun continue d'aggraver la crise alimentaire et nutritionnelle.

Par ailleurs, d'après les dernières analyses de l'IPC, la situation nutritionnelle reste particulièrement préoccupante dans le Sahel, notamment au Tchad, dans le nord du Nigeria et au Mali, où la malnutrition aiguë atteint des niveaux critiques (Phase 4 de l'IPC AMN) dans plusieurs zones.

En ce qui concerne les mesures d'atténuation face aux crises alimentaires et nutritionnelles, la majorité des pays n'ont pas encore présenté de plans nationaux de réponse budgétisés. En fin mai, seuls le Mali, avec 134 milliards FCFA prévus et 1,6 milliard déjà mobilisé et exécuté, et le Bénin, avec 213 millions réalisés ont annoncé leurs plans.

3. Démarrage de la campagne agropastorale 2025/2026

La campagne agrosylvopastorale 2025-2026 s'annonce globalement favorable. Les prévisions saisonnières indiquent des précipitations moyennes à excédentaires de mai à août sur la bande sahélienne et le littoral du Libéria, tandis que des déficits sont attendus au Cabo Verde, dans le sud du Sénégal et sur les littoraux du Golfe de Guinée. De juillet à septembre, une saison humide est prévue sur la plupart des zones agricoles et pastorales sahéliennes ainsi que dans le nord des pays du Golfe de Guinée.

Les débuts de saison devraient être précoces à normaux dans la majeure partie de la bande sahélienne, mais normaux à tardifs dans certaines zones comme le sud-ouest du Niger, le Burkina Faso, le sud du Mali et de la Guinée. Les fins de saison seraient globalement tardives à moyennes. Des pauses pluviométriques courtes à moyennes sont attendues en début de saison, sauf au Niger, dans la zone des trois frontières et le centre-nord des pays du Golfe de Guinée où elles seraient longues. En fin de saison, des séquences sèches moyennes à longues sont probables, sauf sur la façade atlantique.

4. Situation phytosanitaire

Sur le plan phytosanitaire, la résurgence du Criquet pèlerin signalée en fin 2024 dans la Région occidentale persiste, avec une augmentation des populations larvaires et l'apparition de groupes d'ailés immatures et de quelques petits essaims en Afrique du Nord-Ouest. En fin mai, on note également la présence de groupes d'ailés dans certains pays de la ligne de front du Sahel (Mauritanie, Niger Tchad).

Les efforts de lutte, qui se poursuivent au Maghreb, ont couvert au total près de 82 000 hectares à la fin avril 2025. Avec la détérioration des conditions écologiques au Maghreb et l'installation de la mousson au Sahel, les ailés immatures présents dans le centre du Sahara pourraient se déplacer progressivement en direction du Sud-Ouest à la recherche des habitats favorables pour se reproduire dans le sud du Sahara et le nord du Sahel.

A cet effet, il convient de renforcer la surveillance au Sahel à travers la mobilisation des équipes de prospection et le renforcement des capacités opérationnelles des Unités Nationales de Lutte Antiacridienne (UNLAs) dans les pays.

5. Situation pastorale

La disponibilité du fourrage et de l'eau d'abreuvement pour le bétail demeure globalement satisfaisante, favorisant des conditions d'alimentation relativement stables. Toutefois, les feux de brousse restent préoccupants, avec plus de 25 millions d'hectares brûlés, malgré les mesures de protection mises en place par les États.

Par ailleurs, l'accès à l'eau devient de plus en plus limité dans certaines zones de forte concentration, provoquant ainsi des tensions accrues entre les usagers. Les conflits et les vols de bétail persistent et aggravent l'insécurité pour les communautés rurales. Notons qu'au regard des prévisions saisonnières optimistes, les perspectives de production de biomasse fourragère restent prometteuses. Toutefois, ces perspectives restent fortement tributaires de la répartition temporelle des précipitations et des pratiques de gestion des ressources.

6. Recommandations

Au regard de tout ce qui précède, la réunion restreinte recommande :

À l'endroit des États :

- Allouer d'urgence les ressources nécessaires pour la mise en œuvre des plans nationaux de réponse ;
- Renforcer les capacités opérationnelles des Unités Nationales de Lutte Antiacridienne (UNLAs) et maintenir une vigilance accrue face à la menace acridienne

- Alléger les restrictions à l'exportation des produits agricoles et du bétail.

À l'endroit du CILSS, de la CEDEAO et de l'UEMOA :

- Engager le plaidoyer de haut niveau à l'endroit des Etats visant le financement durable de la réponse ;
- Conduire un plaidoyer pour le financement du plan d'actions établi en vue de la gestion anticipative de la résurgence pour prévenir une invasion acridienne ;
- Poursuivre le plaidoyer pour garantir la libre circulation des personnes et des produits agropastoraux dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ;
- Mettre en place une stratégie efficace contre les vols de bétail en dotant chaque pays d'un système de suivi et d'identification du bétail ;
- Accroître le dialogue intercommunautaire et transfrontalier en organisant des dialogues régionaux réunissant les acteurs des différentes communautés pour atténuer les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles.

À l'endroit des Partenaires :

- Poursuivre le renforcement des capacités des Cellules Nationales d'Analyse du Cadre harmonisé ;

- Mettre en œuvre des interventions coordonnées à grande échelle visant ces défis majeures et axées sur la prévention de la malnutrition aigüe pour amorcer la réduction des prévalences très élevées.

À l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers

- Poursuivre la mobilisation des ressources destinées à la réponse et à l'opérationnalisation du Nexus Humanitaire-Développement-Paix afin de créer la cohérence et la complémentarité des actions dans les pays ;
- Appuyer les pays dans les enquêtes et dans la mise en œuvre de leurs Plans Nationaux de Réponses.

Fait en ligne, le 11 juin 2025

La réunion.

LEADERS POLITIQUES ET ANIMATEURS TECHNIQUES DU RPCA



PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES FINANCIERS

